CONSTITUTION

ROC ENCHERES

Société par actions simplifiée au capital de 1.000,00 € Siège social : 10, rue du Triangle 68000 COLMAR

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à COLMAR du 29 juillet 2024, il a été constitué une société pré-2024, il a été constitue une societé pre sentant les caractéristiques suivantes Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : ROC ENCHERES Siège : 10, rue du Triangle 68000 COLMAR

COLMAR
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1.000 euros
Objet : La Société a pour objet en France et à l'étranger :

et à l'etranger. -l'organisation et la réalisation de ventes volontaires aux enchères publiques de tous biens meubles corporels et incorl'organisation et la réalisation de ventes

judiciaires aux enchères publiques de tous biens meubles corporels et incorporels ; - l'estimation et l'expertise de tous biens

mobiliers ;
- le conseil et l'assistance en matière de ventes volontaires aux enchères publiques

bliques. Exercice du droit de vote : En l'absence d'actions de catégorie différentes, le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.

donne droit à une voix au moins. Agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la col-lectivité des associés selon les règles de majorité fixée pour la prise de décisions collectives.

Madame Laurence RANOUX-ORSAT demeurant 10, rue du Triangle 68000 COLMAR, La Société sera immatriculée au Re-

gistre du commerce et des sociétés de COLMAR POUR AVIS

LE COIN FACADES

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à THANN, le 26/07/2024 il a été constitué une société présentant les constitute une societe presentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** : LE COIN FACADES. **Forme** : Société par action simplifiée unipersonnelle. **Siège** : 1 Allée des Glycines 68800 THANN. **Objet** : Ravalement de façades, crépissage, petite maçonnerie, isolation extérieure. La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés nouvelles et plus généralement, toutes opérations industrielles, commertales de la commercial de la commercia ciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'obiet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favo-riser son extension ou son développement. **Durée**: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital : 1000 €. Gérance : M. GUNDO-Capital : 1000 €. Gerance : M. GUNDO-GAR Yasin demeurant 1 Allée des Glycines 68800 THANN. Immatriculation de la Société au RCS de : MULHOUSE. La Présidence

CREAGES CONSEIL

Suivant acte sous seing privé en date du 30 juillet 2024 à Steinbrunn le Haut, il a été institué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société à Responsabilité Limi-

Dénomination Sociale : CREAGES

CONSEIL
Capital : 2 000 euros correspondant à des apports en numéraire entièrement

Siege Social : 4 rue du Docteur Scholer 68350 BRUNSTATT DIDENHEIM

Objet : l'activité de maîtrise d'œuvre, études et conseils sur les projets immo-biliers, aide à la recherche de terrains et de financements, aide à la conception mise en relation avec le cabinet d'archi-tecte, aide au dépôt du permis de construire, démarches cadastrales, DDE et mairie, confection du cahier des charges, aide à la réalisation, mise en relation avec les entreprises, élaboration des dossiers de soumission, consultations des entreprises, et analyses des offres, mise en relation avec le cabinet comptable aide à la commercialisation, mise en relation avec l'assureur, commercialisation de maisons à ossature

Durée : 99 années à compter de son Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Com-merce et des Sociétés Gérante : Mme Isabelle ROMON de-meurant à STEINBRUNN-LE-HAUT 68440, 11 rue des Acacias

Immatriculation : la Société sera imma-

triculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mulhouse

la gérante

BG COIFFURE HUNINGUE

BG COIFFURE HUNINGUE Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1.000Euros. Siège : HU-NINGUE (68330) 14, rue Abbatucci. Objet : Salon de coiffure hommes, femmes et enfants, toutes activités de prestations de services relatives aux soins capillaires, le négoce, la commer-cialisation et la distribution sous toutes ses formes de tous produits, ingrédients, articles manufacturés, et notamment produits capillaires, produits de beauté, de soins capillaires, shampooings, par-fums, articles de bijouterie et de fantaisie et accessoires divers pour cheveux. Durée : 99 ans à compter de son imma-triculation au R.C.S. de MULHOUSE. Gérant : Monsieur Baris TANRIVERDI demeurant à MULHOUSE (68200) 37, rue de Guebwiller

Pour avis



CEDELEC

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans à compter de sor une duree de 99 ans a compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, de la société dénommée CEDELEC, société par actions simplifiée au capital de 1 000 EUR, dont le siège est à 68100 MULHOUSE - 11, rue Gutenberg, ayant pour objet, directement ou indirectement, en FRANCE rectement ou indirectement, en FRANCE et à l'étranger, tous travaux d'électricité générale, tertiaire - industrie, installation et dépannage, la participation de la so-ciété à toutes entreprises, groupements dintérêt économique ou sociétés fran-çaises ou étrangères, créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou in-directement à l'objet social, et ce par tous moyens, notamment par voie d'apports, de souscriptions ou d'achats d'actions, de parts sociales ou de parts bénéfi-ciaires, et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobi-lières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous

objets similaires ou connexes.

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

l es actions sont librement cessibles par Les actions sont librement cessibles par l'associé unique, ainsi qu'entre associés. Toutes autres transmissions, au profit du conjoint, d'un ascendant, d'un descendant ou d'un tiers, volontaires ou forcées, à quelque titre et sous quelque forme que ce soit, y compris en cas de succession ou de liquidation de communauté de biens entre époux et alors même qu'elles ne porteraient que sur la nue-propriété ou l'usufruit, doivent pour devenir définitives. être autorisées par nue-propriété ou l'usufruit, doivent pour devenir définitives, être autorisées par décision collective extraordinaire des associés, le cédant prenant part au vote. Sont notamment soumises à cette autorisation, les transmissions consenties par voie de fusion, scission, apport en société, apport partiel d'actif ou dissolution après réunion de toutes les parts d'une personne morale associée. Monsieur Cédric NOIROT, demeurant à 68100 MULHOUSE - 11, rue Gutenberg, est nommé Président. La société sera immatriculée au Registre

Commerce et des Sociétés de Mul-

KLOISIRS WITTENHEIM

Société par actions simplifiée au capital de 10.000,00 € Siège social : 22, rue d'Issenheim 68190 RAEDERSHEIM RCS COLMAR

Par acte sous seing privé en date du 31/07/2024 est constituée la Société présentant les caractéristiques sui-

vantes : DENOMINATION : KLOISIRS WITTEN:

FORME : Société par actions simplifiée CAPITAL : 10.000,00 €

CAPITAL: 10.000,00 & SIEGE SOCIAL: 22; rue d'Issenheim – 68190 RAEDERSHEIM OBJET: La Société a pour objet, en France et à l'étranger: -Tout activité de bar à karaoké, location

de salles, de box privatifs équipés pour le karaoké, soirées karaoké, borne d'ar-

cade karaoké, solitees karaoké, bonte d'ar-cade karaoké, -L'organisation, la mise en œuvre et la commercialisation d'activités de loisirs et de divertissements ludiques, récréatif et culturels, à caractère non sportif, et notamment l'organisation et la mise en œuvre d'animations de soirées karao-kés, animation de soirées musicales en tout genre,

-L'organisation de soirées et de spec-

-Lorganisation de soirées et de spec-tacles, soirées dansantes, activités de jeux et de loisirs, d'évènements, -L'exploitation de tout débit de boissons, bar à thèmes, restaurant ou brasserie, ainsi que toutes activités s'y rattachant, -L'organisation de tout évènement public ou privé tels que spectacles, concerts, fêtes.

-L'édition, la diffusion et la vente de tous supports ou documents se rapportant aux activités susvisées. -La location de matériel évènementiel

pour tous types d'activités dont karaoké, animations, séminaires d'entreprise, soirées d'entreprise, manifestations et évènements culturels, anniversaires. -La création, l'acquisition, la prise en on gérance libre de tous commerce et établissements se rattachant aux activités ci-dessus

La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet social par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou

droits sociaux, DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS PRESIDENT : La société HOLDING V. H., SARL au capital de 1.000,00 €, 930

AGREMENT: La procédure d'agrément ne s'applique pas dans le cadre de la Société unipersonnelle. Tout transfert des actions de la société à un associé ou à un tiers, y compris aux conjoints ascendants et descendants des asso ciés, est soumise à un agrément préa-lable donné par la collectivité des associés à la majorité des deux tiers des voix des associés disposant du droit de vote présents ou représentés; les actions du cédant sont prises en compte pour le calcul de cette majorité. CLAUSE D'ADMISSION: Tout associé

a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou représenté par un autre associé ou tiers avec un pouvoir à cet effet, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la

décision collective IMMATRICULATION : au RCS de COL-



Me Daniel LITZENBURGER
Notaire Notaire
Notaire 8 rue de la Fosse aux Loups
68500 GUEBWILLER

SCI RM GROSS

Suivant acte reçu par Maître Daniel LITZENBURGER, notaire à GUEB-WILLER, le 29 juillet 2024, a été constituée la société civile immobilière dont les

tuée la société őivile immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes: Dénomination sociale:
"SCI RM GROSS".
Siège social: ROUFFACH (68250), 19 rue du Maréchal Lefebvre.
Capital social: 1.500 € divisé en 150 parts sociales de 10 € chacune, numérotées de 1 à 150.
Objet social: L'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par bail ou autrement, des biens et droit sociaux immobiliers à quelque endroit qu'ils se

ou autrement, des blens et droits sociative immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés; la prise de participation dans toutes sociétés immobilières; l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés sans garantes hypotheranes destines au financement des acquisitions ou au paiement des coût d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société; et, plus généralement toutes opérations, de quelque sotters autres autres autres au telles seriors. nature qu'elles soient, pouvant être utiles directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de l'objet de la société ; la société peut, notamment constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur

pothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux.
Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au R.N.E.
Agrément: Les cessions de parts soumises à l'agrément des associés.
Gérants: Madame Marine SCHERER, fleuriste, et Monsieur Romain Etienne Henri GROSS, agriculteur, demeurant ensemble à ROUFFACH (68250), 19 rue du Maréchal Lefebvre.



Maître Cordélia HURTH-LEPERCQ Notaire

4 rue du Gal de Castelnau 67000 STRASBOURG

SCI DE LA COLLINE

Suivant acte du 28 juillet 2024 a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : SCI DE LA COLLINE Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 EUR).

Apports en numéraire. Durée : 99 ans

Dutee : 99 ans Siège social : COLMAR (68000), 8 rue César Franck Objet : l'acquisition, l'apport, la propriété, la mise à disposition (même à titre gra-tuit) des associés de tous biens et droits immobiliers, la location et la vente (ex-ceptionnelle) de ces biens et droits im-mobiliers, la mise en valeur, la transfor-mation, la construction, l'aménagement, l'administration de ces biens, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en ques-tion.

toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Gérant : Madame Nathalie SCHMITLIN demeurant TRUCHTERSHEIM (67370) 14 rue des Merles BEHLENHEIM.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de COLMAR Pour avis Le notaire.



SCP Hélène SIFFERT-KLUSKA & Théodore WALTMANN notaires associés

a rue du Lot et Garonne 68700 CERNAY Successeurs de Maîtres Joseph SIFFERT et Yves PERIGAULT Tél: 03.89.75.55.03 mail: etude.siffert@notaires.fr

SCI DLA

Suivant acte reçu par Me Hélène SIF-FERT-KLUSKA, notaire associé à CER-NAY, le 18 juillet 2024, a été constituée NAT, le 16 julilet 2024, a eté constituée la société civile immobilière dénommée "DLA", siège social : CERNAY (68700), 2 rue de Wattwiller : capital social : 1.200,00 € constitué uniquement d'apports en numéraires, objet social : acqui stition, propriété, gestion de tous les biens mobiliers et immobiliers, durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS MULHOUSE, gérant : M. Ali BENNACER, demeurant à CERNAY (68700), 2 rue de Wattwiller. Les statuts stipulent une clause d'agrément de cessionnaires de parts sociales par les associés, réunis en assemblée géné-

Pour avis : Me Hélène SIFFERT-KLUSKA, notaire.

LE BON PAIN DE LHOU

Aux termes d'un acte SSP en date du 08/05/2024, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques

Dénomination Sociale : LE BON PAIN DE LHOU
Sigle : LBPDL
Forme : SASU
Capital social : 5 000 €
Siège social : 154 Avenue de Colmar,
68200 MULHOUSE

Objet social: BOULANGERIE, DEPOT DE PAINS, VENTES EN MAGASIN ET

AUX MARCHES
Président: M. Lhou OUCHANE KA-BOURI demeurant 19 rue de la Gare, 68130 ALTKIRCH

68130 ALTKIRCH

Clause d'agrément: Les actions sont li-brement négociables après l'immatricula-tion de la société au RCS.

Clause d'admission: Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action

donne droit à une voix Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MULHOUSE

SCP Hélène SIFFERT-KLUSKA & Théodore WALTMANN Notaire

notaires associés 3 rue du Lot et Garonne 68700 CERNAY
Successeurs de
Maîtres Joseph SIFFERT
et Yves PERIGAULT Tél: 03.89.75.55.03 mail: etude.siffert@notaires.fr

SCI LA **PASSERELLE DE LA** DOLLER

Suivant acte recu par Me Théodore WALTMANN, notaire associé à CER-NAY, le 29 juillet 2024, a été constituée la société civile immobilière dénommée "SCI LA PASSERELLE DE LA DOL-LER", siège social : COLMAR, 119 ave-nue d'Alsace, capital social : 5.000,00 € nue d'Alsace, capital social: 5.000,00 € constitué uniquement d'apports en numéraires, objet social: acquisition, propriété, gestion, de tous les biens mobiliers et immobiliers, durée: 99 ans à compter de son immatriculation au R.C. S. COLMAR, gérant: M. David VAN MOER, demeurant à ROUFFACH, 1 rue des Pinsons. Les statuts stipulent une clause d'agrément de cessionnaires de parts sociales par les associés, réunis en assemblée générale.

Pour insertion - Me Théodore WALT-

MANN, notaire.



HORUS SOLAR INGENIERIE

Société par action simplifiée au capital de 1000 euros Siège social : 5 rue de Kembs 68440 HABSHEIM RCS MULHOUSE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 1er août 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : HORUS SOLAR INGE-Siège : 5 rue de Kembs – 68440 HAB-SHEIM

Durée : 99 ans à compter de son imma-Dutiee : 99 airs à compet de son inima-triculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 1000 euros Objet : - l'étude, le conseil et l'ingénierie dans le domaine de l'électricité générale avec

une spécialité dans le domaine photo-

une specialite dans le domaine photo-voltaïque,
- accessoirement, la mise en service d'installations photovoltaïques,
- et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant mobilieres ou immobilieres se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'objet ci-dessus spécifié ou à tous objets similaires, connexes ou susceptibles d'en favoriser la réalisation. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous ré-serve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il associe dispose d'attant de voix qui possède ou représente d'actions. Trans-mission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.Président : Monsieur Antony FAGARD né le 23 juillet 1998 à Mul-house, demeurant 1A rue des Bonnes Gens – 67210 OBERNAI. La Société sera immatriculée au Re-ciette du comprese et des sociétés de

gistre du commerce et des sociétés de MULHOUSE.

Pour avis

APPUISFORM PLUS

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros Siège social : 24 rue de la Plaine 68120 PFASTATT

Suivant acte SSP du 02 Août 2024 il a été constitué une SASU dénommée APPUISFORM PLUS

Capital social : 1000 euros. Siège social : 24 rue de la Plaine 68120 PFASTATT

Objet : La formation professionnelle sous toutes ses formes y compris la formation en apprentissage, à l'ensemble des personnels et dirigeants de toutes entreprises, agents de collectivités locales, régionales et nationales, toutes organisme privé ou public, toutes personnes morales ou phy public, toutes personnes morales ou physiques, dans tous domaines d'activité. La création, la mise en œuvre, la réalisation et le suivi d'actions de formation, de conseil, d'études, de recherches et toutes activités annexes quelque soit le secteur d'activité : Et plus généralement la mise en place de toute concertation, toute coopération sous toutes formes pour le développement de la formation professionnelle, ainsi que l'élaboration et la recherche de tous moyens et supports pédagogiques leur diffusion, le développement. La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés crées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de socié tés nouvelles, d'apport, commandite souscription ou rachat de titres ou droits souscription ou rachat de titres ou croits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêts économique ou de location gérance. Et plus généralement toutes opération industrielles, commerciales, financières, immobilières et mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous les objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension

ou son développement. Président : M. Hicham SLIMANI demeurant 24 rue de la Plaine 68120 PFASTATT **Durée de la société :** 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de MUL-

POM D'ALSACE

Société par actions simplifiée à capital variable au capital souscrit de 5 000 euros et au capital minimal de 500 euros Siège social : 5 rue des Prés 68340 RIQUEWIHR

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 26 juillet 2024 à RI-QUEWIHR, il a été constitué une société présentant les caractéristiques sui-

Forme : Société par actions simplifiée à capital variable **Dénomination**: POM D'ALSACE

Siège : 5 rue des Prés 68340 RIQUEWIHR Durée : 99 ans à compter de son immatri-culation au Registre du commerce et des

Capital social initial: 5 000 euros Capital social minimal : 500 euros
Objet :
- Principalement la commercialisation de

fruits et légumes en gros, demi gros et détail, sur place, à emporter et par colis, et de façon accessoire l'achat et vente de produits agricoles, artisanaux et ré-gionaux, ainsi que l'exercice de toutes activités pouvant se rattacher à l'activité principale afin d'en favoriser sa crois-sance et son extension; - Toutes opérations industrielles, com-

routes operations intostrelles, com-merciales, civiles, financières, mobi-lières ou immobilières pouvant se ratta-cher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son ex-tension ou son développement;

La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'appart de companyatif de coursies. d'apport, de commandite, de souscription ou de rachat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, d'alliance ou d'association en participation ou en groupement d'intérêt économique, ou par voie de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploita-tion ou la cession de tous procédés, marques et brevets concernant ces ac-

Exercice du droit de vote : Tout associé Exercice du aron de vote: Tout associe a le droit de participer aux décisions collec-tives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président:
- Monsieur Vincent WAGNER, demeurant 5, rue des Prés 68340 RIQUEWIHR.

rants, rue des Pres 68340 RIQUEWIHR. Directeur général :
- Madame Céline GIHR épouse WAG-NER, demeurant 5, rue des Prés 68340 RIQUEWIHR.
La Société sera immatriculée au Re-

gistre du commerce et des sociétés de COLMAR.

POUR AVIS



FIBA HAUT RHIN 9, croisée des Lys 68300 SAINT LOUIS droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

STELLIC

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros Siège social : 3 rue de Thann Cité de l'Habitat 68460 LUTTERBACH RCS MULHOUSE

Selon acte sous seing privé, en date à Lutterbach du 31 juillet 2024, la société présentant les caractéristiques suivantes a été constituée : FORME : Société Civile Immobilière DENOMINATION : STELLIC SIEGE SOCIAL : 3 rue de Thann – Cité de l'Habitat – 68460 LUTTERBACH

de l'Habitat – 68460 LUTTERBACH
OBJET: l'administration et la gestion par
location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers,
DUREE: 99 années
CAPITAL SOCIAL: 1 000 euros
GERANCE: Madame Stella PINTO DA
SILVA demeurant 4 Place Général
Rapp – 68490 PETIT LANDAU

Rapp – 6849

Les PARTS:
 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

– Elles ne peuvent être cédées à d'autres lable de l'assemblée générale extraordi-naire des associés et sous réserve que les associés n'aient pas exercé leur droit IMMATRICULATION : au RCS de MUL-

Pour avis, la gérance

PIMAT

S.A.S. au capital de 4.000 € en cours de constitution 8, rue du Général De Gaulle 68270 RUELISHEIM RCS MULHOUSE

Suivant acte SSP du 5 Août 2024 il a été constitué une SAS dénommée PIMAT

Capital social : 4 000.00 euros.
Siège social : 8, rue du Général De Gaulle
68270 RUELISHEIM Obiet : Conception de formations digitales

et présentielles, création d'évènements et Présidente : Madame Alexia KEHRLI demeurant 8, rue du Général De Gaulle 68270 RUELISHEIM Directrice générale : Madame Joanna

KEHRLI demeurant 120B, chemin du Martinet 01170 CESSY Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des

cessions de parts Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MUL-HOUSE.

Notaire

Maître Catherine
BAEUMLIN-ANDELFINGER
Notaire
76 Rue du 3ème Zouave
BP 76
68132 ALTKIRCH CEDEX

SCI BNYL

Aux termes d'un acte reçu le 1st août 2024 par Maître François BAEUMLIN, Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle "Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER, notaire membre d'une société civile professionnelle titulaire d'un Office Notarial" à ALTKIRCH (Haut-Rhin), 76 Rue du 3ème Zouave, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : BNYL

Dénomination : BNYL
Forme : Société Civile Immobilière.
Capital social : TROIS CENT CINQUANTE MILLE EUROS (350.000,- €)
divisé en 3.500 parts de 100,- Euros
chacune. Ledit capital étant constitué
par un apport immobilier de la pleine
propriété des biens sis à WILLER
(68960), 1 rue de la Forêt.
Siège social : WILLER (68960), 1 rue de
la Forêt.
Objet social : La société a pour objet

Objet social : La société a pour objet l'acquisition, l'administration et l'exploiracquisition, radministration et rexpor-tation, directement ou indirectement, par bail, location, sous-location, association, participation ou autrement d'immeubles de toute nature, et l'aliénation de la tota-lité ou de partie des immeubles sociaux par voie de vente, échange ou apport en

Durée de la société et lieu de dépôt des statuts: La durée de la société est fixée à 99 années à compter de son immatri-culation au R.C.S. tenu au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE où

les statuts seront déposés.

Parts sociales - Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées à titre onéreux ou gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, notamment associé, conjoint, ascendant ou descen-dant du cédant, qu'avec l'agrément des associés par décision collective extraor-dingire.

dinaire
Co-gérants: Monsieur et Madame Bertrand LEIBEL – Nathalie BRAND demeurant ensemble à WILLER (68960), 1 rue

Me Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER

A.F.M. (ASSOCIATION **FAMILIALE MANIER)**

Société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros Siège social : 19 Route du Vin 68420 HERRLISHEIM PRES COLMAR

Suivant acte SSP du 05/08/2024 il a été constitué une SASU dénommée : A.F.M. (ASSOCIATION FAMILIALE MANIER)

(ASSOCIATION FAMILIALE MANIER)
Capital social : 200 000 euros.
Siège social : 19 Route du Vin
68420 HERRLISHEIM PRES COLMAR
Objet : La prise d'intérêts ou de participations dans toutes sociétés et entreprises trançaises ou étrangères, quel qu'en soit l'objet, et sous quelque forme que ce soit, notamment par la souscription ou l'acquisition de toutes valeurs mobilières, parts sociales et autres droits sociaux, et la gestion et la cession de ceux-ci ; L'anima gestion et la cession de ceux-ci ; La inflation et la coordination de sociétés ; La participation active à la définition de leur stratégie et de leur direction, ainsi qu'à la conduite de leur politique ; La réalisation de prestations de direction, de services et de cessible butes citique de formation. de conseils, toutes actions de formation. principalement en matière administrative financière, commerciale, communication et gestion des ressources humaines ; La gestion de portefeuille de titres de partici-

pations. **Président :** M. Fabien MANIER demeurant 19 route du Vin 68420 HERRLISHEIM PRES COLMAR

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Clause d'admission : Tout associé peut Clause d'admission : lout associe peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de COLMAR.

M'Y SABORDS

SAS au capital de 1 000 euros, RCS de COLMAR. dont le siège social est situé : 1 ROUTE DES TROIS EPIS 68230 TURCKHEIM

Aux termes d'un ASSP en date du 02/08/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination**: M'Y SABORDS

Obiet social : L'activité d'ingénierie, de conseil opérationnel, de bureau d'études spécialisé notamment dans l'industrie, ainsi que toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la création et au développement de produits. Siège social : 1 ROUTE DES 3 EPIS, 68230 TURCKHEIM

Capital: 1 000 €

Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS COLMAR

Président: Monsieur MORY Bruno, demeurant 1 ROUTE DES 3 EPIS, 68230

TURCKHEIM Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective

Clause d'agrément : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres. Lorsque la Société comporte plus d'un associé, la cession de comporte pius d'in associe, la cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital, à quelque titre que ce soit, même si elle intervient entre associés, est soumise à l'agrément préa-lable de la collectivité des associés, donné dans les conditions fixées ci-après

Bruno MORY

CONSTITUTION

K BEAUTY N1

Société par actions simplifiée au capital de 1000 € Siège social : 9A, rue de l'ill RCS MULHOUSE

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 06/08/2024, il a été constitué une société par actions simplifiée : Dénomination : K BEAUTY N1 Forme : Société par actions simplifiée Siège social : 9A rue de l'III 68350

Siège social : 9A rue de l'III 68350 Brunstatt. Objet : L'import-export, l'achat-vente la commercialisation, la distribution, la vente en ligne de produits cosmétiques. L'import-export l'achat, la vente, le négoce. la livraison de tous produits impordes ou exportés non soumise à la régle-mentation en vigueur le tout directement ou indirectement. La représentation de toutes fabriques et de toutes usines, le

négoce de tous produits. Durée : 99 ans

Durée: 99 ans
Capital: 1000 euros divisé en 100 actions de 10 euros.
Président: Mme ALEDLEBI Rahma, née
le 10/10/1999 à Yalda-Damas (Syrie), de
nationalité syrienne, demeurant au 27
Quai des Cigognes 68200 Mulhouse.
Immatriculation: au RCS de Mulhouse
Admission aux Assemblées: chaque
associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par sions collectives par lui-même ou par son mandataire. Exercice du droit de vote : chaque action

SCI YENOP

Aux termes d'un acte SSP en date du 31/07/2024, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes : **Dénomination Sociale: SCI YENOP**

apital social : 500 €

Siège social : 1b rue Principale, 68130 FRANKEN

Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers la vente de tous immeubles et biens immobi-

Gérance : M. Cyril DIETSCHY demeurant 1b rue Principale, 68130 FRANKEN Mme Nadège DIETSCHY demeurant 1b rue Principale, 68130 FRANKEN

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des

cessions de parts. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MULHOUSE



Maître Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER Notaire 76 Rue du 3ème Zouave

BP 76 68132 ALTKIRCH CEDEX Tél.: 03.89.40.97.11

BOULE DE NEIGE

Aux termes d'un acte reçu le 22 juillet 2024 devenu définitif le 5 août 2024 par Maître Catherine BAEUMLIN - ANDEL-FINGER, Notaire à la Résidence d'ALT-KIRCH, il a été constitué une société présentant les caractéristiques

Dénomination : BOULE DE NEIGE Forme : Société Civile Immobilière. Capital social : CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE EUROS (175.000,00 €) QUINZE MILLE EUROS (175.000,00 €) divisé en 1.750 parts de 100,- Euros chacune. Ledit capital étant constitué par un apport immobilier de la nue-propriété des biens sis à BLOTZHEIM (68730), 18 rue du Froneck

(68730), 18 rue du Froneck Siège social : BLOTZHEIM (68730), 7 rue du Maréchal Ferrand. Objet social : La société a pour objet l'acquisition, l'administration et l'exploi-tation, directement ou indirectement, par bail, location, sous-location, association, participation ou autrement d'immeubles de toute nature, et l'aliénation de la tota-lité ou de partie des immeubles sociaux par voie de vente, échange ou apport en

Durée de la société et lieu de dépôt des statuts : La durée de la société est fixée à 99 années à compter de son immatri-culation au R.C.S. tenu au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE où les statuts seront déposés.

Parts sociales - Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées à titre onéreux ou gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, notamment associé, conjoint, ascendant ou descendant du cédant, qu'avec l'agrément des associés par décision collective extraor-

Co-gérants : Monsieur et Madame Ber-nard MEYER – Dominique SCHER-MESSER, demeurant ensemble à BLOTZHEIM (68730), 7 rue du Maréchal

POUR AVIS Me Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER

SCI EDEN

Société Civile Immobilière SCI EDEN Societe Civile immobiliere SCI EDEN, au capital de 1.000 Euros en numéraire. Siège : ASPACH-MICHELBACH (68700) 27, rue des Vieilles Vignes. Objet : Acquisition, administration, exploitation et aliénation de de tous biens et droits immobiliers et mobiliers. Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de MULHOUSE. Gérant : Monsieur Grégory MANIGOLD demeurant à ASPACH-MICHELBACH (68700) 27, rue des Vieilles Vignes. Agrément des cessions et transmissions de parts par la gérance (article 11 et12 des statuts)

LES DELICES DES

Société par actions simplifiée au capital de 15 000 euros Siège social : 32 rue du Rempart Sud 68420 EGUISHEIM RCS COLMAR

Par acte sous seing privé en date à EGUISHEIM du 24/07/2024, il a été constitué la Société LES DELICES DES REMPARTS, société par actions simplifiée au capital de 15 000 euros, ayant son siège situé 32 rue du Rempart Sud 68420 EGUISHEIM, ayant pour objet social l'exploitation, directe ou indirecte, de tous fonds de commerce d'épicerie alimentation générale, d'achat, de vente, de fabrication de tous produits alimentaires, de tous produits régio-

alimentaires, de tous produits régio-naux, la petite restauration. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la So-ciété au Registre du commerce et des sociétés Transmission des actions : Les cessions

d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Présidente : Madame Noémie MARY demeurant 44 A rue du Rhin 68600

HEITEREN. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Colmar.

Pour avis, La Présidente

ALSACE OMNIJURIS SELARL d'Avocats 7 Rue Kléber 68000 COLMAR

SCI ALS CHCB

Société civile immobilière au capital de 500 euros Siège social : 6 Impasse du Grossgarten 68740 BALGAU Société en cours de constitution

Par acte SSP en date du 1er août 2024, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée :

SCI ALS CHCB Objet social: L'acquisition et/ou la construction, la rénovation, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la de tous immeubles et biens immobilies, la vente de tous immeubles et biens immobi-liers et, toutes opérations financières, mo-bilières ou immobilières se rattachant di-rectement ou indirectement à cet objet. Siège social : 6 Impasse du Grossgarten 68740 BALGAU

687⁴0 BALGAU

Capital: 500 euros

Co-Gérance: Carine BERTHILLOT demeurant 39 Rue de la 1⁶⁰⁰ Armée Française
68320 DURRENENTZEN et Christine
CHENOT 39 Rue de la 1⁶⁰⁰ Armée Française 68320 DURRENENTZEN

Clause d'agrément: Les statuts
contiennent une clause d'agrément des
cessions de parts.

Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de COLMAR

MODIFICATION

ENTREPRISE J SCHAGUENE

Société à responsabilité limitée au capital de 20.000 euros Siège social : 21 rue des Juifs 68200 MULHOUSE 945 851 616 RCS MULHOUSE

Non dissolution

Le 10 août 2023, l'assemblée générale extraordinaire a décidé, en application de l'article L.223-42 du code de com-merce, la continuation de la société malgré les pertes constatées.

WÄRTSILÄ FRANCE SAS

SAS au capital de 34.995.000 € Siège social : 28 rue Carl Hack 68100 Mulhouse 946 650 686 R.C.S Mulhouse

Des décisions de l'associé unique du 28 juin 2024, il résulte notamment la nomination, à compter du même jour et pour une durée d'un an, soit jusqu'à l'issue de la décision de l'Associé Unique qui sta la décision de l'Associé Unique qui sta-tuera en 2025 sur les comptes de l'exer-cice clos en 2024, de Monsieur Jean Michel KUBBINGA, demeurant 94 rue de la Lorieuse 17940 RIVEDOUX PLAGE, en qualité de nouveau Pré-sident de la société, en remplacement de Monsieur Marc DELEGLISE, démis-

ORGAZONE

Société à responsabilité limitée societe a responsabilite limitee au capital de 7 800 euros porté à 100 204 euros Siège social : 9, rue des Merisiers, 68920 WETTOLSHEIM 432 583 482 RCS COLMAR

Modification du capital

Aux termes d'une décision en date du 5 juillet 2024, les associés ont décidé à l'unanimité et réalisé une augmentation du capital social de 400 euros par apports en numéraire et de 92 004 euros par incorporation de réserves, ce qu rend nécessaire la publication des men

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL Ancienne mention : Le capital social est fixé à 7 800 euros Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à 100 204 euros.

REMPARTS

AVIS À NOS ANNONCEURS

Délai d'insertion

Pour la parution du vendredi 16 août 2024, en raison du jour férié, les publications légales doivent nous parvenir au plus tard le lundi 12 août à 16h.

Merci de votre compréhension

O'JAWHAR

Société par actions simplifiée unipersonnelle à capital variable au capital souscrit de 1 500 euros et au capital minimal de 1 500 euros Siège social : 1, rue de la Scierie ZA Hinteralspach 68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE 911 656 866 RCS COLMAR

Non dissolution

Aux termes d'une décision en date du 25 Aux terriles d'une decision en date du septembre 2023, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS

PARQUET SERVICE

Société à responsabilité limitée au capital de 3.000,00 €
Siège social : 4 A, Rue des Alpes
68350 DIDENHEIM
444 689 764 RCS MULHOUSE

Modification des dirigeants

Par PV d'AGE en date du 02/07/2024, i a été pris acte de la démission de M.
Philippe BURGLIN, demeurant 3 rue des
Vergers 68210 GILDWILLER, de ses
fonctions de gérant, à compter du même
jour. Monsieur Julien BURGLIN, demeurant 29 A, Rue Principale 68210 FALK-WILLER, a été nommé gérant, avec effet au même jour pour une durée indétermi-

Mention en sera faite au RCS de MUL-HOUSE. Pour avis,

CHRIST RENOVATION

E.U.R.L. au capital de 1 000 Euros 39, rue du Markstein 68610 LINTHAL RCS COLMAR 918 407 180

Non dissolution

Le 31 Juillet 2024, l'associé unique a décidé, en application de l'article L.223-42 du code de commerce, la continuation de la société malgré les pertes constatées.

ECOLE DE DANSE MARC FABRICI

S.A.R.L. au capital de 500 Euros 5, avenue de Hollande 68110 ILLZACH RCS MULHOUSE 840 710 487

Non dissolution

Le 31 Juillet 2024, l'associé unique a décidé, en application de l'article L.223-42 du code de commerce, la continuation de la société malgré les pertes constatées.

RAGNAR-NORDIK-SHOP

SAS au capital de 1500 euros Lieu dit Oberheiden 68380 SONDERNACH RCS COLMAR 877 892 901

Non dissolution

Le 24 juin 2024, l'assemblée générale des actionnaires a décidé, en application de l'article L.223-42 du code de com-merce, la continuation de la société malgré les pertes constatées.

SEMKO

Société par actions simplifiée au capital de 60 000 euros Siège social : 25 Rue du Mimosa 68100 MULHOUSE 397 949 579 RCS MULHOUSE

Aux termes de l'AGOA du 28 juin 2024 il résulte que le mandat de la société NORME AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes. POUR AVIS Le Président

SCI BANNWARTH

Société civile immobilière societe divie immobilere au capital de 1.000,00 € Siège social : 3, rue de l'Eglise 68130 ZAESSINGUE Transféré : 18, rue d'Altkirch 68130 WITTERSDORF 814 615 225 RCS MULHOUSE

Transfert du siège social

L'Assemblée Générale Extraordinaire, en date du 18 juin 2024, a décidé de transférer le siège social de la société, avec effet au même jour, au 18, rue d'Altkirch 68130 WITTERSDORF et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.

Mention sera faite au RCS de MUL-

La gérance

BIG TRUCK BURGER

Société par Actions Simplifiée Capital : 1.000 Euros Siège social : KOESTLACH (68480) 1, rue du Doerfle 949 945 539 R.C.S. MULHOUSE

L'assemblée générale extraordinaire du 1er août 2024 a décidé de transférer le siège social de MOERNACH (68480) 218, rue Henin Blenner à KOESTLACH (68480) 1, rue du Doerfle et d'adopter la dénomination sociale « BIG TRUCK BURGER » en remplacement de «BIG-

Pour avis Le Président

PARQUET SERVICE

Société à responsabilité limitée au capital de 3.000,00 € Siège social : 4 A, Rue des Alpes 68350 DIDENHEIM 444 689 764 RCS MULHOUSE

Modification du capital

Par PV d'AGE en date du 7 mai 2024, entériné par PV du Gérant en date du 1er juillet 2024, il a été décidé de réduire le montant du capital social de 4.500 €, pour le porter de 7.500 € à 3.000 €, par voie de rachat-annulation de 450 parts

Les articles 6, 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de MUL-HOUSE Pour avis, La gérance

SCI LA SAULIRE

SCI au capital de 304,90 € 12a, rue Saint-Jacques Sigolsheim 68240 KAYSERSBERG VIGNOBL RCS COLMAR N° 326 367 356

Transfert du siège social

Le 26 juin 2024. l'assemblée générale a décidé de transférer le siège social au du 27, route de Bâle à Colmar au 12a, rue Saint Jacques-Sigolsheim à Kaysersberg Vignoble à compter rétroacti-vement du 15 janvier 2024. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de Colmar.

TC2M

Nouvellement dénommée TC2M -MICHELET
Société civile immobilière
au capital de 500 euros Siège social : 16 rue des Abeilles 68870 BRINCKHEIM 801 854 753 RCS MULHOUSE

Changement de dénomination

Aux termes d'une décision en date du 23 Aux termes à une decision en date de 25 juin 2024, l'Associée Unique a décidé de remplacer à compter du même jour, la dénomination sociale "TC2M" par dénomination sociale "TC2M" par "TC2M - MICHELET " et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. Pour avis, La Gérance

13

Eric TINCHANT Notaire 21 rue de Habsheim 68170 RIXHEIM

SCI LIBERTE

Société civile immobilière Au capital de 397.221,00 Euros Siège social 62, avenue du Général de Gaulle 68170 RIXHEIM 797 817 988 RCS MULHOUSE

Cession de parts de société civile immobilière

Suivant actes reçus par Maître Eric TINCHANT, Notaire Associé au sein de la SCP «Eric TINCHANT et Isabelle TINCHANT-MERLI», titulaire d'un Office Notarial sis à 68170 RIXHEIM, 21 rue de Habsheim, le 25 juin 2024, enregistrés à MULHOUSE le 16/07/2024 sous numéros 6804P61 2024 N 11963 et 6804P61 2024 N 11963 et 6804P61 2024 N 11964 les associés ont

1°) de transférer le siège social à RIX-HEIM (68170) 62, avenue du Général de

2°) d'augmenter le capital social à la somme de 397.221,00 € en conséquence de l'apport du compte courant dont était bénéficiaire Madame Martine Les statuts se trouvent donc modifiés

Pour avis Maître Eric TINCHANT

CYBER-PHONE **DES COTEAUX**

Société à Responsabilité Limitée au capital de 450 Euros Siège social : MULHOUSE (68200) Centre Commercial Les Nations Bat D - 31, rue Alphonse Kienzler 490 641 842 R.C.S. MULHOUSE

L'associé unique en date du 30 juillet L'associe unique en date du 30 juillet 2024 a pris acte de la démission de ses fonctions de gérant de Madame Hafida DJABER demeurant à ANNABA (23000) (ALGERIE) 1, rue Bougandoura Miloud à compter du 30 juillet 2024 à minuit et a nommé en remplacement, Monsieur Tahar REDDAM demeurant à SEBAINE TIARET (14030) (ALGERIE), 59 RUE DEL WOUROUD SI HOUES.

STUDEN

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros Siège social : 12 Place du Capitaine Dreyfus, 68000 COLMAR 911 196 970 RCS COLMAR

Modifications multiples

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 13 juillet 2024 a décidé de modifier la majorité requise pour les décisions collectives à compter du 13 juillet 2024. Les articles 8, 17 et 28 ont

Juliet 2024. Les articles 8, 17 et 26 ont été modifiés en conséquence.

La collectivité des associés a également décidé de modifier les dispositions relatives aux fonctions du Président à compter du 13 juillet 2024. L'article 20 des statuts a été modifié en conséquence. Statuts à été modifie en consequence. Enfin, Monsieur Emmanuel PIROTTE, demeurant 6 Rue de Reiset à COLMAR (68000), a été nommé en qualité de Président à compter du 13 juillet 2024, en remplacement de Monsieur Patrice DEMOLY, démissionnaire. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence



CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES Société d'Avocats 15 rue du Parc 67205 OBERHAUSBERGEN Tél. 03 88 56 91 74 Fax 03 88 56 91 68

LA VALLEE NOBLE

Société par actions simplifiée au capital de 184.463,31 euros porté à capital de 164.463,31 euros porte a 605.000 euros Siège social : Lieu-dit Finkerwaldélé 68570 SOULTZMATT RCS COLMAR 380.350.454 (1991B0009)

Modification du capital

Du procès-verbal de l'Assemblée Géné-Extraordinaire en date du Du certificat délivré le 20/06/2024 par le

Commissaire aux Comptes désigné à cet effet, constatant la libération d'actions nouvelles par compensation de créances liquides et exigibles sur la Société. Du procès-verbal des décisions de la Présidente du 20/06/2024, constatant la

réalisation de: - l'augmentation de capital de 200.000 €

en numeraire - l'augmentation de capital de 220.536,69 € par incorporation de réll résulte que le capital social est porté de 184.463,31 euros à 605.000 euros En conséquence, l'article 7 des statuts

a été modifié. ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL (Ancienne mention)

Le capital social est fixé à la somme de cent quatre-vingt-quatre mille quatre cent soixante-trois euros et trente et un centimes (184 463,31 €). Il est divisé en douze mille cent (12 100) actions, toutes de même catégorie, entièrement sous-crites et libérées et réparties entre les associés en proportion de leurs droits. ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL (Nouvelle mention)

velle mention)
Le capital social est fixé à la somme de 605.000 euros (six cent cinq mille euros).
Il est divisé en douze mille cent (12.100) actions de 50 euros chacune, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et libérées et réparties entre les associés en proportion de leurs droits.

publication légale, Avocat

SOCIETE DE **DIVERSIFICATION DU BASSIN POTASSIQUE**

SODIV Société Anonyme au capital de 10.665.800 € Siège social : 4 Avenue du Général Leclerc 68100 MULHOUSE RCS MULHOUSE n°331 253 252

Modification du capital

Aux termes de l'AGE du 03/06/2024 et des décisions du CA du 08/07/2024, il a été décidé, à compter du 08/07/2024, d'augete decide, a compter du 08/07/2024, d aug-menter le capital de la société de 3.536.474 € au moyen de la création et de l'émission de 3.536.474 actions de 1 € chacune pour le porter ainsi de 10.665.800 € à 14.202.274 €. Les statuts ont été modifiés en conséguence Mention sera faite au RCS MULHOUSE.

SOCIETE CIVILE **IMMOBILIERE DAZ**

Société civile au capital de 100,00 euros Siège social : 48 avenue Roger Salegro 68100 MULHOUSE transféré à 79 rue de la 1ère DB 68100 MULHOUSE 507 870 046 RCS MULHOUSE

Transfert du siège social

Le 2 août 2024, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 48 avenue Roger Salen-gro à 68100 MULHOUSE au 79 rue de la 1ère DB à 68100 MUI HOUSE L'article 4 des statuts a été modifié en Mention en sera faite au RCS de MUL-HOUSE.

TITANIUM

Société par actions simplifiée Au capital 4.301.403 euros Ayant son siège social : 1 rue de Berlin – 68350 BRUNSTATT-DIDENHEIM RCS MULHOUSE 912 394 871

Modification du capital

associés du 01/07/2024 et des décisions du président du 24/07/2024, il a été dédu president du 24/07/2024, il a de de-cidé de réduire le capital d'un montant de 1.129.124 euros pour le ramener de 4.301.403 euros à 3.172.279 euros par voie de rachat et d'annulation consécu-tive de 1.129.124 actions. Les statuts ont été modifié en consé-

Mention sera faite au RCS MULHOUSE

BEYOND

Société par actions simplifiée Au capital de 41.967.597 euros Ayant son siège social : 1 rue de Berlin – 68350 BRUNSTATT-DIDENHEIM RCS MULHOUSE 912 210 275

Modification du capital

Aux termes des décisions unanimes des Aux termes des decisions unanimes des associés du 01/07/2024 et des décisions du président du 24/07/2024, il a été décidé de réduire le capital d'un montant de 1.129.124 euros pour le ramener de 41.967.597 euros à 40.838.473 euros par voie de rachat et d'annulation consé cutive de 1 129 124 actions Les statuts ont été modifié en consé-

quence. Mention sera faite au RCS MULHOUSE.

PARADOX Société par actions simplifiée à capital variable
Siège social : 25 rue Alfred Werner
68200 MULHOUSE
840 148 266 RCS MULHOUSE

Modification des dirigeants

du 28/06/2024, ce dernier a nommé : - M. Wesley LALA, demeurant 15 Rue Philippe – 68220 HEGENHEIM, en qualité de Directeur Général à compter

qualité de Directeur Général à Compter du 1" juillet 2024 ; - M. Sébastien RAULY, demeurant 45 Grand Rue 68700 STEINBACH, en qualité de Directeur Général délégué à compter du 1e juillet 2024; Aux termes des décisions de la collecti-vité des associés du même jour, il a été

constaté:
-la démission de son poste de Président
de M. Jérémie PLOCINIAK, demeurant
23 A rue des Etangs – 68440 STEINBRUNN LE BAS, à compter du 1^{et} juillet
2024, remplacé par la Société CS
CONSULTING, société par actions simplifiée au capital de 1.000,00 €, ayant
son siège social sis 10 rue Bellevue à plillee au capital de 1.000,00 e, ayant son siège social sis 19 rue Bellevue à 68350 BRUNSTATT DIDENHEIM et immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le n° 948 655 105, à compter du 01/07/2024; Conformément à l'article 24 des statuts,

Conformément à l'article 24 des statuts, Monsieur Charles-Antoine SEEL, demeurant 19 rue Bellevue à 68350 BRUNSTATT DIDENHEIM, est désigné en qualité de représentant permanent de la Société CS CONSULTING, Présidente de la Société.

- la nomination de M. Wesley LALA, demeurant 15 Rue Philippe — 68220 HEGENHEIM, en qualité de Directeur Général à compter du 1° juillet 2024;
- la nomination de M. Sébastien RAULY, demeurant 45 Grand Rue 68700 STEIN-BACH. en qualité de Directeur Général BACH, en qualité de Directeur Général délégué à compter du 1er juillet 2024 ; Mention sera faite au RCS de MUL-



FIBA HAUT RHIN 9, croisée des Lys 68300 SAINT LOUIS droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

PUBLI-COM-**SERVICES**

Société à Responsabilité Limitée au capital de 5 000 euros Siège social : 40 rue de Thann – 68200 MULHOUSE RCS MULHOUSE – 508 154 119

Dissolution

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 26.07.2024, il résulte que, l'associée unique personne morale de la SARL PUBLI-COM-SERVICES a de la SARL PUBLI-CUMI-SERVICES a décidé conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil, la dis-solution par confusion de patrimoine et sans liquidation de la SARL PUBLI-COM-SERVICES à compter du 01.07.2024. Cette dissolution entraîne la transmiscette dissolution entraine la transmis-sion universelle du patrimoine de la SARL PUBLI-COM-SERVICES au profit de la Société EST PRINT, associée unique personne morale de la SARL PUBLI-COM-SERVICES, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Les oppositions seront reçues à la chambre commerciale du Tribunal de Grande Instance de Mulhouse dans un délai de 30 jours à compter de la date de parution. Mention sera faite au RCS MULHOUSE. lieu à liquidation, sous la réserve qu'à

DENTAL ILLZACH

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
Au capital de 20 000 euros
Siège social : 3 rue de Mulhouse Résidence Cheverny 68110 ILLZACH Siège de liquidation : 3 rue de Mulhouse, Résidence Cheverny, 68110 ILLZACH 529 174 278 RCS MULHOUSE

Clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 31 Aux termes a une decision en date du 31 mars 2023, prise au siège de liquidation, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Françoise LOTH, demeurant 3 rue de Mulhouse Résidence Cheverny 68110 ILLZACH, de son mandat de liquidateur, luis donné quittus de sa destine os TOTELZACH, de son mandat de inqui-dateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal judiciaire de Mul-house, mention sera faite au registre du commerce et des sociétés. Pour avis

Le Liquidateur



ERDBEER TATTOO

Société par actions Societe par actions simplifiée en liquidation au capital de 500 euros Sège social : 19 Allée du Général Abbatucci 68600 VOLGELSHEIM Siège de liquidation 19 Allée du Général Abbatucci 68600 VOLGELSHEIM 910 148 329 RCS COLMAR

Clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 31/07/2024, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déle compte de influir de liquidation, de-chargé François LAVAUX, demeurant Isenbergstrasse 2 - 79206 BREISACH (Allemagne), de son mandat de liquida-teur, lui adonné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de COL-MAR, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

VOTREIMMO

Société par actions simplifiée en liquidation Au capital de 1 000 euros Siège social : 58 E rue Thierstein 68200 MULHOUSE Siège de liquidation : 58 E rue Thierstein 68200 MULHOUSE RCS MULHOUSE 843 641 002

Clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 25 juin 2024 au 58 E rue Thierstein, 68200 MULHOUSE, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Mahi ANBERI, demeurant 55 rue Anna Schoen, 68200 MULHOUSE, de propodet de liquidation. MULHOUSE, de son mandat de liquida teur, lui adonné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de MULHOUSE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la So ciété sera radiée dudit registre.
Pour avis

Le Liquidateur

SCALZITTI FINANCES

Société par actions simplifiée en liquidation Au capital de 312 400 euros Siège social : 12A rue du parc 68100 MULHOUSE

Clôture de liquidation

Le 30/06/2024, suivant procès-verbal des décisions de l'associé unique, le li-quidateur a constaté la clôture des opé-rations de liquidation, à compter du 30/06/2024.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal Judiciaire (RCS de Mulhouse).

T.A CONSULTING

Société par actions simplifiée en liquidation Au capital de 1 000 euros Siège social :

14, rue des Violettes, 68990
HEIMSBRUNN
Siège de liquidation : Siège de liquidation : 14 rue des Violettes 68990 HEIMSBRUNN RCS MULHOUSE 917 624 116

Clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 31 Aux termes d'une décision en date du 31 juillet 2024 au 14 rue des Violettes 68990 HEIMSBRUNN, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Teodoro AU-DIA, demeurant 14 rue des Violettes 68990 HEIMSBRUNN, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés

Les comptes de liquidation sont déposés Les comptes de liquidation sont deposes au greffe du Tribunal de commerce de MULHOUSE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis, Le Liquidateur

SARL ATAMAN

Société à Responsabilité Limitée de 5 000 euros Siège social : 4, rue du Muguet 68320 WICKERSCHWIHR 451 866 818 RCS COLMAR

Clôture de liquidation

Le 25/01/2023, l'AGE a constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du 11/01/2023. Les comptes de liquidation seront dépo-sés au greffe du Tribunal de Commerce de COLMAR.

KUPPEK ROLAND

Société par actions simplifiée en liquidation Au capital de 1 000 euros Siège social : 2 Chemin de la Forêt, 68340 RIQUEWIHR Siège de liquidation : 2 Chemin de la Forêt, 68340 RIQUEWIHR 534 988 704 RCS COLMAR

Dissolution

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2024, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 juin 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime

inquiation armiable sous le regime conventionnel.

Monsieur Roland KUPPEK, demeurant RIQUEWIHR 68340, 2 Chemin de la Forêt, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les conditions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la

clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 2 Che-min de la Forêt, 68340 RIQUEWIHR. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liqui-

actes et documents concernant la iqui-dation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquida-tion seront déposés au Greffe du Tribu-nal de commerce de COLMAR, en an-nexe au Registre du commerce et des

Hans

LA LOUVE LBW

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 4 500 EUR Siège social : 68500 GUEBWILLER 33, rue de la République 828 581 678 R.C.S. Colmar

Aux termes des délibérations de l'as semblée générale ordinaire du 5 juillet 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus comptes de liquidation, ont donne quitus au liquidateur, Madame Dominique WURM, demeurant à 68400 RIEDI-SHEIM - 20A, rue de Dietwiller, l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation se-ront déposés au Greffe du Registre du Commerce et des Sociétés de Colmar.

LE CACTUS FOOD TRUCK

Société à responsabilité au capital de 1 000 euros Siège social : 26 rue de Flaxlanden 68790 MORSCHWILLER-LE-BAS Siège de liquidation 26 rue de Flaxlanden, 68790 MORSCHWILLER-LE-BAS RCS MULHOUSE 891 174 229

Clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 25 juin 2024au 26 rue de Flaxlanden, 68790 MORSCHWILLER-LE-BAS, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Virginie VANOUCHE, demeurant 26 rue de Flaxlanden, 68790 MORSCH-WILLER-LE-BAS, de son mandat de liquidateur de l'incompte WILLER-LE-BAS, de son mandat de li-quidateur, lui a donné quitus de sa ges-tion et a prononcé la clôture de la liqui-dation.Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de com-merce de MULHOUSE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Le Liquidateur

Au capital de 1000 Euros Siège social : 44, route de Bâle 68127 Saint-Croix-en-Plaine Siret : 85107727100019 RCS COLMAR

LARA SASU

Avis de liquidation

Suivant délibération de l'assemblée gé-nérale extraordinaire du 31 juillet 2024,

l'associé unique A approuvé les comptes de liquidation A approuve les comples de liquidation, a donné quitus au liquidateur, a déchargé de son mandat et a décidé la répartition du produit net de la liquidation, puis a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront dépo-sés au RCS de COLMAR

Pour avis, le liquidateur

FIBA

FIBA HAUT RHIN 9, croisée des Lys 68300 SAINT LOUIS droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

SIGN'UP

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 euros Siège social : 2 rue des Flandres – 68100 MULHOUSE RCS MULHOUSE – 508 400 280

Dissolution

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 26.07.2024, il résulte que, l'associée unique personne morale de l'EURL SIGN'UP a décidé conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil, la dissolution par confusione de primeire de confusion de primeire de profuse de l'article 1844-5 du Code civil, la dissolution par confusion de primeire de profusion de primeire de profusion de primeire de l'article de l'associée de l'article de l' du Code civil, la dissolution par contu-sion de patrimoine et sans liquidation de l'EURL SIGN'UP à compter du 01.07.2024. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de l'EURL SIGN'UP au profit de la So-ciété EST PRINT, associée unique per-sonne morale de l'EURL SIGN'UP, sans util le la liquidation sous la réqu'il y ait lieu à liquidation, sous la ré-serve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers so-ciaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en rorme opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Les oppositions seront reçues à la chambre commerciale du Tribunal de Grande Instance de Mulhouse dans un délai de 30 jours à compter de la date de de la date de délai de 30 jours à compter de la date de parution. Mention sera faite au RCS MULHOUSE.

IMMO COMPTANT

Société par Actions Simplifiée en liquidation
Capital: 1.000 Euros
Siège social: MULHOUSE (68100)
6, boulevard Alfred Wallach
853 322 055 R.C.S. MULHOUSE

L'A.G.M. du 04 juillet 2024 a approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat de liquidateur à Monsieur Gérald ANS-TETT demeurant à ZIMMERSHEIM (68120) 39A, rue de Mulhouse et constaté la clôture de la liquidation au 04juillet 2024. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE en annexe au RCS.

Pour avis

IMAKO

Société civile immobilière en liquidation au capital de 5 000 € Siège social : 2, rue du Maine 68270 WITTENHEIM 483 432 167 RCS MULHOUSE

Le 24.06.24 l'AGO a approuvé les Le 24.06.24 TAGO a approuve les comptes de liquidation, donné quitus et déchargé de leur mandat les liquidateurs Sacha KOTTMANN et Didier MARTZ et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Dépôt des actes et comptes au RCS MULHOUSE.

www. PHR .fr/ annonces-legales

RECTIF / ADDITIF

ENDRESS + HAUSER FLOW FRANCE

RECTIFICATIF à l'insertion parue dans Le Paysan du Haut Rhin du 24 mai 2024, concernant la société ENDRESS + HAUSER FLOW FRANCE, 35 rue de l'Europe, 68700 Cernay. Il y a lieu de lire :

(...)
4) En conséquence, aux termes des décisions du 01.05.2024, l'associée unique de la société ENDRESS + HAUSER FLOW FRANCE (société bénéficiaire) a modifié les articles 7 et 8 des statuts, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes: « ARTICLE 7 – FORMATION DU CAPI-

Il est ajouté in fine l'alinéa suivant Aux termes d'un procès-verbal des dé-cisions de l'associée unique en date du 1er mai 2024, le capital social a été augmenté d'un montant de 38.886.344 euros par apport par la société EN-DRESS + HAUSER FLOWTEC AG de la branche d'activité de fabrication de la pranche a activite de fabrication de débit mètres de sa succursale sise 35 rue de l'Europe – 68700 Cernay, évaluée à un montant de 38.886.344 euros. Le reste de l'article demeure inchangé. ARTICLE 8 – CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de trente-huit millions huit cent quatre-vingt-six mille trois cent quarante-cinq euros (38.886.345 €). Il est divisé en trente-huit millions huit

cent quatre-vingt-six mille trois cent quarante-cing (38.886.345) actions d'un 1) euro, entièrement libérées.

(...)
4) En conséquence, aux termes des décisions du 01.05.2024, l'associée unique de la société ENDRESS + HAU-SER FLOW FRANCE (société bénéfi-ciaire) a modifié les articles 7 et 8 des statuts, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : «ARTICLE 7 – FORMATION DU CAPI-

IAL
Il est ajouté in fine l'alinéa suivant :
Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du
1024, le capital social a été
augmenté d'un montant de 38.886.444 augmente d'un montant de 38.886.444 euros par apport par la société EN-DRESS + HÁUSER FLOWTEC AG de la branche d'activité de fabrication de débit mètres de sa succursale sise 35 rue de l'Europe – 68700 Cernay, évaluée à un montant de 38.886.444 euros. Le reste de l'article demeure inchangé.

Le reste de l'article demeute inchange. ARTICLE 8 – CAPITAL SOCIAL Le capital social est fixé à la somme de trente-huit millions huit cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante-cinq euros (38.886.445 €). Il est divisé en trente-huit millions huit

cent quatre6-vingt-six mille quatre cent quarante-cinq (38.886.445) actions d'un (1) euro, entièrement libérées. Mention sera faite au RCS de MUL-HOUSE

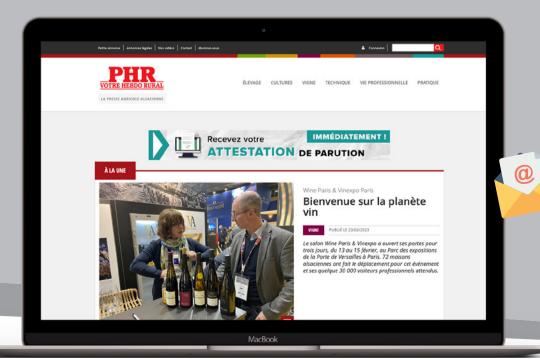
Pour avis.

Vous êtes abonné(e) au PHR?

Vous avez accès à notre site

www.phr.fr

pour suivre l'actualité : interview, vidéo, diaporama...



Vous êtes abonnés : Comment se connecter à notre site?

Cliquez sur « connexion », puis « Pas encore de compte »

Renseignez les cases :

1234 / 1 EX M. John Duff Exemple de connexion 3, rue de la Poule

68000 COLMAR

Numéro d'abonné : il se trouve sur votre facture ou sur l'emballage de votre journal au-dessus de l'adresse

Nom de l'abonné : il se trouve sur votre facture ou sur l'emballage de votre journal

Courriel: pour réceptionner votre mot de passe

Recevez votre mot de passe par mail (pensez à vérifier dans les courriers indésirables/spam)

En cas de problèmes, vous pouvez contacter notre service abonnement au **03.88.56.90.75**





DIVERS



Maître Nicolas PRAT Notaire 40 rue du Moenchsberg 68100 MULHOUSE

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du Monsieur Jean-Pierre Charles RUETSCH, en son vivant ingénieur en retraite, de-meurant à FLAXLANDEN (68720), 4 rue

de la Wanne. Né à MULHOUSE (68100), le 30 mars Célibataire

Ceiloataire.
Ayant conclu avec Mademoiselle Isabelle Marie Angèle SIEVERT un pacte civil de solidarité
Contrat non modifié depuis lors.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale

fiscale. Décédé à MULHOUSE (68100) (FRANCE) le 26 avril 2024. A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testa-Consecutivement à son deces, ce testa-ment a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de des-cription de testament reçu par Maître Nicolas PRAT, Notaire à la Résidence de MULHOUSE, 40 Rue du Moenchsberg, le 31 juillet 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement auprès du notaire charge du réglement de la succession : Maître Audrey KOBI, notaire à OBERBRONN (67110), 10 C place du Couvent Résidence les Remparts, référence CRPCEN : 67033, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de MULHOUSE (68100) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.



SELARL ZOBLER, GUYOT ET SCHWARTZ

Notaires associés 10 c Avenue de Gaulle 68150 RIBEAUVILLE Tél 03 89 73 60 51 Changement de régime

matrimonial Selon acte reçu par Maître Jean-Paul ZOBLER, notaire à RIBEAUVILLE, le 23

juillet 2024,
Monsieur François FALLER et Madame
Caroline Marie-Louise SCHUELLER,
demeurant à KAYSERSBERG-VIGNOBLE
(68240) 49, rue de la Flieh, mariés à la
mairie de KAYSERSBERG (68240) le 18 février 1989 sous le régime de la com-munauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union, ont adopté pour l'avenir la communauté universelle de biens tel qu'il est prévu à l'article 1526 du Code

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître Jean-Paul ZOBLER, notaire associé à RIBEAU-

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du change-ment de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour avis : Jean-Paul ZOBLER, notaire.

notarial situé à LYON (3ème), 1, rue Montebello, CRPCEN 69009, le 24 juillet 2024, a été reçu le changement de régime matrimonial via l'adoption du régime matrimonial via l'adoption du régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, avec clause de préciput en faveur du survivant des époux par : M. Thierry BOLTZ, et Mme Christelle BUDUA, demeurant à ZIMMERSHEIM (68440) 7 rue de la Ferme. Mariés à la mairie de SCHLIERBACH (68440) 12 ruin 2011 initialement sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Marc ANDRES, notaire à PFASTATT (68120), le 9 juin 2011. Aux termes dudit acte, il a notamment été apporté à la communauté de biens :-par les époux BOLTZ : les biens immobiliers situés à ZIMMERSHEIM (68440), 7 rue de la Ferme, les biens et droits immobiliers situés à CHATEL (74390), 1100 route du Linga, Chalet de Bois Colombe, lots n' 31 et 109. - par M. BOLTZ : la pleine propriété de la totalité des actions lui appartenant de la société dénommée "S. T.B.O", société par actions simplifiée dont le siège est situé à SIERENTZ (68510), Zac Hoell, 12 rue du Capitaine Dreyfus, immatriculée au RCS de Mulhouse, sous le n° 423. 490. 184, la pleine propriété de la totalité des parts sociales lui appartenant de la société dénommée "J.B FINANCES", société à responsabipropriete de la totalite des parts sociales lui appartenant de la société à responsabilité limitée, dont le siège social se situé à SIERENTZ (68510), 30 rue du Capitaine Dreyfus, identifiée au SIREN sous le n° 479.337.552, et immatriculée au RCS de MULHOUSE. - Mme BOLTZ la plaine propriété du la totalité des parts RCS de MOLTOUSE. - MMRE BOLTZ la pleine propriété de la totalité des parts sociales lui appartenant de la société dénommée "CBO", société à responsabilité limitée à associé unique, dont le siège est situé à SIERENTZ (68510), 12 rue du Capitaine Dreyfus, immatriculée au RCS de MULHOUSE, sous le n° 888.663.101. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où denieille, a été étu, est effet. domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion



SCP "Pierre-Yves THUET et Capucine HERZOG, Notaires associés" 3 Porte du Miroir 68100 MULHOUSE Tél 03 89 36 51 36 thuet.herzog@ 68020.notaires.fr Successeurs de Maîtres GOETSCHY, BISCHOFF, JAEGER et WALTMANN

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Pierre-Yves THUET, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle «Pierre-Yves THUET et Capucine HERZOG, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à MULHOUSE (Haut-Rhin), 3 Porte du Miroir, CRPCEN 68020, le 27 mai 2024, a été conclus le changement de régime milli, CRPCEN 60020, le 27 mar 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle de biens entre Monsieur Pascal Joseph GROFF, né à ALTKIRCH (68130) le 26 mars 1955, et Moderne Moris Baractette UDEC. Madame Marie Bernadette UREK, CREUTZWALD (57150) le 8 février 1959, demeuran tensemble à BRUNS-TATT-DIDENHEIM (68350) 1 rue de la Reischenau, mariés à la mairie de SAU-SHEIM (68390) le 19 octobre 1985 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préa-

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Pierre-Yves THUE



COMPTOIR AGRICOLE D'ACHAT ET DE VENTE Société Coopérative Agricole à capital variable 35 route de Strasbourg - 67270 HOCHFELDEN RCS Strasbourg 775 640 865 – APE 4621Z – Agrément 10845

ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE EXTRAORDINAIRE

Nous informons nos sociétaires que les délégués de sections seront convoqués A l'ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE EXTRAORDINAIRE qui se tiendra : Lundi, 2 septembre 2024 à 10H30 à l'Usine de Semences du Comptoir agricole, rue de Rome 67520 MARLENHEIM

en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant

* Ouverture de la séance - Constitution du Bureau

* Modification des statuts de la Coopérative - Durée de la coopérative - Obligations
des associés coopérateurs - Engagement d'activité - Commissariat aux comptes Etablissement des comptes et documents présentés à l'assemblée générale annuelle ordinaire - Convocation des assemblées de section - Convocation des assemblées plénières - Admission, droit de vote et représentation en assemblée plénière Pouvoirs en vue des formalités

Le conseil d'Administration - Marc MOSER Président





Eric TINCHANT Notaire 21 rue de Habsheim 68170 RIXHEIM

Aménagement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Me Eric TIN-CHANT, Notaire Associé à 68170 RIX-HEIM, 21 rue de Habsheim, le 30 juillet 2024, les époux Olivier LIPP / Séverine 2024, les époux Olivier LIPP / Séverine GEORGES demeurant ensemble à KEMBS (68680) 28 rue du noyer et mariés à la mairie de KEMBS (68680), le 29 juin 2002 sous le régime de la communauté universelle, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jean-Marc LANG, notaire à SAINT-LOUIS, le 16 mai 2002.
Ont maintenu ledit régime mais modifié la convention matrimoniale, celle-ci portant dès lors attribution de la communauté pour moitié en toute propriété et

nauté pour moitié en toute propriété et moitié en usufruit au conjoint survivant. Les oppositions pourront être faites dans les trois mois de la présente insertion par lettre recommandée avec accusé de réception ou par exploit d'huissier à adresser à l'Office Notarial de RIXHEIM (68170), 21 rue de Habsheim où domi-cile a été élu à cet effet.

Le notaire.



Me Isabelle TINCHANT-

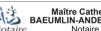
Notaire associé 21 rue de Habsheim 68170 RIXHEIM

Aménagement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Me Isabelle TIN-CHANT-MERLI, Notaire Associé à 68170 RIXHEIM, 21 rue de Habsheim, HIRNY, demeurant ensemble à KEMBS (68680) 9 rue Saint-Louis et mariés à la mairie de ROSENAU (68128), le 16 mai 1981 sous le régime de la communauté universelle communauté universelle, aux termes du contrat de mariage de changement de régime matrimonial reçu par Maître Jean-Claude SCHMERBER, alors notaire à MULHOUSE, le 26 septembre 1991.

tembre 1991.
Ont maintenu ledit régime mais modifié la convention matrimoniale, celle-ci portant dès lors attribution de la communauté pour moitié en pleine propriété et moitié en usufruit au conjoint survivant. Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion





Aménagement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER, notaire à la Résidence d'ALTKIRCH, le 5 août 2024, Avis est donné de la modification du régime matrimonial par : Monsieur Pascal ZIMMERMANN, électricien, et Pascal ZIMMERMANN, électricien, et Madame Véronique Marie-Elise SCHOE-NIG, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à GOMMERSDORF (68210), 1A rue des Prés. Mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie d'AS-PACH (68130), le 29 juin 1985. Modification opérée: aménagement du régime matrimonial avec apport du bien immobilier sis à GOMMERSDORF (68210), 16 rue de la Chapelle, cadastré Section 16 rue de la Chapelle, cadastré Section 1 n° 13, n° 71/13, n° 78/12 et clause de reprise en cas de divorce. Les opposi-tions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Catherine BAEUM-LIN-ANDELFINGER, notaire à ALT-

POUR AVIS Me Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER Notaire



Maître Magali MULHAUPT Notaire 68000 COLMAR 8 place de la Gare Tél 03 89 20 69 20

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Aurélia DAY, notaire à ĈOLMAR, le 23 juillet 2024, Monsieur Elian GEA et Madame Fanny TROUILLARD, demeurant à WI-Fanny I ROUILLARD, gemeurant a Wi-DENSOLEN (68), 2, rue des Sorbiers, mariés à la mairie de WIDENSOLEN (68), le 18 mai 2002, sous le régime légal de la communauté d'acquêts, entendent aménager pour l'avenir leur régime ma-timosial de appropriat potagnost un trimonial en apportant notamment un bien à la communauté.

bien à la communauté. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître de commissaire de justice, à Maître Magali MULHAUPT, notaire à COLMAR,

 Registration (Note of Control of Contro Judiciaire.

POUR AVIS ET MENTION

Pour l'envoi de votre publication légale, une adresse :

annonce@phr.fr

FONDS DE COMMERCE

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte ssp du 30/06/2024. Aux terrines d'un actie sop du 30/00/2024, enregistré au SIE de MULHOUSE le 18/07/2024 sous les références Dossier 2024 00017704 références 2024 00023532 références 6804P61 2024 A 02128, la SARL ATMPOSP'HAIR, sise 15 rue de Saint Louis 68330 HUNINGUE immatriculée au RCS de MULHOUSE

immatriculee au RCS de MULHOUSE sous le n° 352 158 372, a cédé à : la société BY ALICIA, SARL au capital de 1.500 € ayant son siège 15 rue de Saint Louis 68330 HUNINGUE, immatri-

oaint Louis 08330 HUNINGUE, immatri-culée au RCS de MULHOUSE sous le n° 929 244 572, un fonds de commerce de salon de coiffure sis et exploité 15 rue de Saint Louis 68330 HUNINGUE au prix de 20,000 €

Entrée en jouissance et transfert de propriété au 30 juin 2024. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse du fonds à l'adresse au fonds à l'adresse pour la validité et chez FOR-MAT A3, 22 rue de Chemnitz 68200 MULHOUSE pour la correspondance.



SCP Claude BAUER, Pascal MENDEL & David BAUER 23 rue du Périgord 68270 WITTENHEIM

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Pascal MENDEL, Notaire associé à WITTEN-

HEIM (68270), 23, rue du Périgord, le 17 juillet 2024, enregistré au service départemental de l'enregistrement Mulhouse, le 26 juillet 2024, La Société L'ARBALETE, société à responsabilité limitée au capital de 8000 €, dont le siège est à MULHOUSE (68100) 5 Place de la Paix, identifiée au SIREN sous le numéro 488294760 et immatrisulée au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE, A cédé à la Société VT EVO, société à

A cede a la Societe VI EVO, societe a responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 6.000 €, dont le siège est à ILLZACH (68110) 39 rue Hoffet, identifiée au SIREN sous le numéro 928274919 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MUL-

Le fonds de commerce de café, brasserie, glacier, petite restauration sis à MULHOUSE (68100), 5 Place de la Paix, connu sous le nom commercial VANILLA CAFE, pour lequel la société L'ARBA-LETE est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mulhouse sous le numéro 488294760.

Sous le liulliero 466294760.
Prix : DEUX CENT SOIXANTE-DIX
MILLE EUROS (270.000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour
84.460 Euros, au matériel pour 185.540

Euros.
Propriété-Jouissance : 17 juillet 2024
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours
de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet

Pour insertion

Fin de location gérance

Suivant acte SSP du 31 juillet 2024, le contrat de location gérance portant sur le fonds de commerce d'achat et de vente de confection pour hommes et dames, prêt à porter, accessoires, chaussures et maroquinerie 1 Rue des Bons Enfants, 2 Impasse des Bœufs, connu sous l'enseigne VINTAGE STORE, qui avait été consenti par acte SSP du 2 septembre 2013, enregistré le 2 octobre 2013 au SIE MULHOUSE VILLE, bordereau n° 2013/1 235 case n° 13 par la société RS DIFFUSION, Société par actions simplifiée au capital de 66 000 euros, 7 rue Bonbonnière à 68100 MULHOUSE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE sous n° 347 598 195, au profit de la société NA'EMA, Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros, 7 rue Bonbonnière à 68100 MULHOUSE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MUL-HOUSE sous n° 438 921 322 a été résilié à compter du 31 juillet 2024.

ASSOCIATIONS

TRIBUNAL JUDICIAIRE

Registre des associations

Il a été inscrit le 31/07/2024 Au registre des associations du Tribunal judiciaire de MULHOUSE N°AMALIA: A2024MUL000128 L'association: LES NIDS D'HIRON-DELLES 46 Ayant son siège: 46 RUE DU GENERAL DE GAULLE BP 7 68460 LUTTERBACH. Les statuts ont été adop-tés le: 04/11/2023. L'association a pour objet: ACTIVITES CULTURELLES: - fédérer et promouvoir l'activité artistique de ses membres par diverses actions, assurer un espace d'echanges - organiser des évène-ments et manifestations artistiques et culturelles, mettant en avant les arts de la peinture, de la sculpture, des arts plastiques et visuels, participer à des évènements artistiques organisés par des tiers dispenser un enseignement artistique dans les domaines de la peinture, de la sculpture, des arts plastiques et visuels. La direction se compose de: Présidente: Mme RUDLER Marielle. Trésorier: M. BEN-DAOUD Jean Pierre. Secrétaire: Mme PAILHES Amandine. Directrice artistique: Mme ZITHNIA Inga

TREK AVIATION

L'Association TREK AVIATION créée le 22 mai 2011 inscrite au volume n°42 Folio 44 au Tribunal de proximité de Thann, a décidé sa dissolution lors de son Assemblée Générale Extraordinaire

du 10 juin 2024. Liquidateur nommé : Madame HANSER Régine, 20 rue des vergers 68700 WATTWILLER.

Les créanciers sont invités à notifier leurs prétentions selon l'article 50 alinéa du Code Civil Local."